

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le sept juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 28 mai 2018, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Lionel HOUZET, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART, Agnès BOLAND, Karine NICAISE-DUFLOT

Absents excusés :

Absent empêché : Nathalie COMARLOT,

Pouvoir donné :

Secrétaire de séance : Benjamin WATIER,

POSE DU DROIT DE VETO SUR LA PROPOSITION DE LA CUGR :

Suite au courrier de la Communauté Urbaine du Grand Reims en date du 22 mai 2018, faisant part de leur décision de retenir un 5^{ème} projet sur le devenir des écoles de Chaumuzy, soit :

- *Le transfert de tous les élèves de la maternelle et du primaire à l'école de Ville en Tardenois pour la rentrée scolaire de septembre 2019*

La Communauté Urbaine du Grand Reims demande au Conseil Municipal de Chaumuzy de se prononcer et de donner son avis sur le projet proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à un vote :

- 1) Qui est POUR ou CONTRE le projet proposé par la CUGR

3 POUR et 6 CONTRE

- 2) Qui est POUR ou CONTRE la pose du droit de VETO sur la décision de la CUGR

6 POUR et 3 CONTRE

À la majorité le Conseil Municipal décide de poser son droit de veto sur la décision de la CUGR de transférer les écoles de Chaumuzy à Ville en Tardenois.

Suite à ce vote le Maire clôture la séance.

Après la clôture de la réunion ;

Monsieur CRETY Jacky annonce sa démission de ses fonctions de Maire et Conseiller Municipal.

Il annonce également la démission de Madame COMARLOT Nathalie de ses fonctions d'Adjoint et Conseiller Municipal.

Monsieur HOUZET Lionel annonce sa démission de ses fonctions d'Adjoint et Conseiller Municipal.

Monsieur TRUCHON Yves annonce sa démission de ses fonctions d'Adjoint.

Le Maire,
Jacky CRETY